

Le Maroc pose pied en Asie du Sud-Est

● L'adhésion du Maroc à l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) vient d'être validée. Le royaume pourra participer aux sommets de l'organisation et rejoint le club très fermé des pays membres du traité de coopération. Une nouvelle donne qui ouvre de grandes opportunités en termes de commerce et d'investissements.



Le Maroc est devenu le premier pays africain et arabe à adhérer au Traité d'amitié et de coopération (TAC) de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Une association qui réunit 10 pays membres asiatiques à savoir l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, Brunei Darussalam, le Vietnam, la Birmanie, le Laos et le Cambodge. La demande d'adhésion du Maroc au TAC a finalement été acceptée fin juillet par les ministres des Affaires étrangères des pays de l'ASEAN durant leur 49^e réunion tenue à Vientiane, au Laos. Cette demande avait été officiellement introduite le 28 avril 2014. Une adhésion qui permettra de diversifier les partenaires du royaume mais aussi de promouvoir la coopération Sud-Sud notamment avec les pays de l'Asie. Hormis la Chine et l'Inde ou encore les pays arabes

asiatiques comme les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, les autres pays du continent, notamment les pays de l'Asie du Sud-Est, représentent peu dans la part du commerce marocain. Le com-

Le Maroc est quasiment inexistant sur le marché ASEAN à l'exception de Singapour qui a reçu, en 2014, des exportations d'une valeur de 2,5 MMDH.

merce extérieur du Maroc avec les pays de l'ASEAN demeure très limité et surtout déséquilibré. Ainsi, à l'import, le Maroc a accueilli en 2014 l'équivalent de 1,7 MMDH de marchandises en provenance de Thaïlande et 1,5 MMDH en prove-

nance du Vietnam. Pour les autres pays membres de l'ASEAN, les importations marocaines dépassent rarement les 900 MDH, notamment avec Singapour et l'Indonésie (respectivement 975 et 937 MDH). À l'export, le Maroc est quasiment inexistant sur le marché ASEAN à l'exception de Singapour à destination duquel le Maroc a expédié l'équivalent de 2,5 MMDH en 2014.

En rejoignant ce traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN, le Maroc pourra participer aux sommets de l'organisation et rejoint le club très fermé des pays adhérant au traité auprès de grandes Nations tels que les 5 pays membres permanents du

Conseil de Sécurité de l'ONU (France, Grande-Bretagne, Russie, Chine et États-Unis) mais aussi l'Union européenne, le Japon, l'Inde, le Canada, la Corée du Sud, l'Australie et le Brésil. Cette adhésion s'inscrit donc dans le cadre de la stratégie de diversification des partenaires du Maroc, notamment vers les pays émergents et les pays du Sud. Avec un emplacement stratégique en Asie, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est est très bien située pour servir de centre aux entreprises régionales et mondiales. Beaucoup de compagnies multinationales ont établi leurs bases de production dans la région de l'ASEAN pour répondre aux marchés régionaux et mondiaux. Les pays membres de l'ASEAN constituent aujourd'hui une population totale de 625 millions d'habitants sur une superficie de 4,4 millions de kilomètres carrés. Le produit intérieur brut total est d'environ 1,5 milliard de dollars. Il s'agit de l'une des régions les plus dynamiques du monde avec une croissance du PIB de l'ordre de 4,4%. Le commerce extérieur est l'une des forces majeures de cette région qui réussit une valeur totale des transactions de 1,7 milliard de dollars avec un commerce florissant tant à l'intérieur de la région qu'à l'étranger. Le flux d'investissement direct étranger (IDE) s'inscrit autour de 60,2 milliards de dollars dans la région avec un flux intra-ASEAN de 11,1 milliards de dollars.